

**LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT  
ET LES PROBLÈMES DE MIGRATION  
AU MAGHREB DANS LES ANNÉES 90**

**PUBLICATION : BIT**

**Conférence donnée au Centre International  
de Turin à l'occasion de l'Atelier régional  
sur un programme d'actions visant à la réduction de la  
pression migratoire dans les pays du Maghreb :  
Algérie - Maroc - Tunisie  
(19 -22 avril 1993).**

Une réflexion autour des défis du développement dans les années 90 au Maghreb<sup>108</sup> renvoie nécessairement aux résultats de l'effort de développement durant les années précédentes. Le bilan dans ce cas est significatif. En effet, et bien qu'ils aient accompli des progrès considérables durant les trente dernières années, les pays du Maghreb entament leur quatrième décennie de développement avec un déficit social important. Le problème de l'emploi qui a été au centre des préoccupations des pouvoirs publics des trois pays, durant toute cette période, n'a pas été maîtrisé. Il a été maintenu cependant dans les limites supportables grâce à des politiques actives de l'emploi et grâce surtout à l'émigration qui a pu absorber une partie appréciable de la demande d'emploi additionnelle.

Les programmes de développement des années 90 auront donc à prendre en considération le déficit social accumulé durant les trente dernières années et la demande sociale nouvelle provoquée par la croissance de la population. La mise en oeuvre de ces programmes sera cependant nécessairement limitée par un certain nombre de contraintes intérieures et extérieures et se fera sans le secours de l'émigration officielle.

La dimension du problème de l'emploi risque par conséquent de prendre des proportions inquiétantes au Maghreb dans les dix prochaines années et d'accroître ainsi la pression migratoire sur l'Europe.

Ce sont ces idées qui seront développées dans cet exposé autour des trois axes suivants :

1. Le déficit social de trente années de développement au Maghreb.
2. Les perspectives de développement des années 90 : besoins et contraintes.
3. Les réponses possibles au défi de l'emploi au Maghreb dans les années 90.

## **I. LE DEFICIT SOCIAL DE TRENTE ANNEES DE DEVELOPEMENT AU MAGHREB**

Les réalisations du Maghreb durant les trente dernières années ont été remarquables aussi bien au plan économique que social. En termes de progrès social, les indicateurs sont assez significatifs.

---

<sup>108</sup> Tunisie, Algérie, Maroc.

Bien que le PNB ait évolué généralement à un taux inférieur à celui de la croissance de la population<sup>109</sup>, les indicateurs de progrès social sont particulièrement éloquentes: L'espérance de vie à la naissance a sensiblement augmenté dans les trois pays alors que la mortalité infantile a régressé. L'analphabétisme parmi la population a aussi diminué ainsi que la pauvreté. (Entre 1960 et 1987 l'espérance de vie à la naissance est passée de 47 à 62 ans au Maroc, de 47 à 63 en Algérie et de 48 à 66 en Tunisie. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé durant la même période {1960 et 1988} de 265 0/00 à 119 0/00 au Maroc, de 270 à 107 0/00 en Algérie et de 253 0/00 à 83 0/00 en Tunisie. Quant au taux d'alphabétisation des adultes, il est passé de 22% à 34 % au Maroc, de 25 % à 50%, en Algérie et de 31% à 55 % en Tunisie durant la période 1970-1985). Ces résultats ont été obtenus grâce à un effort substantiel d'investissement dans le développement humain. (En effet les dépenses publiques d'enseignement sont passées entre 1960 et 1986 de 3.1% à 5.9 du PNB au Maroc, de 5,6% à 6,1 en Algérie et de 3,3 % à 5 % en Tunisie)<sup>110</sup>. Les dépenses de santé ont également progressé quoique dans des proportions plus faibles [Algérie de 1,2 % à 2,2 % du PNB, Tunisie 1,6 à 2,7 % du PNB]. Au Maroc les dépenses de santé sont restées au même niveau (1 % du PNB).

Dans le domaine de la création d'emplois, les efforts des pays maghrébins ont été encore plus intenses. Durant les années 80, l'Algérie a créé plus 1.200.000 emplois<sup>111</sup>. Les réalisations marocaines sont probablement du même ordre [en 1967 le Maroc a créé 167.000 emplois dont 75.000 à travers les chantiers de promotion nationale]. En Tunisie, les deux premières décennies ont permis la création d'environ 535.000 emplois alors que durant la décennie 1982-1991, 400.000 emplois ont été créés à raison de 40.000 emplois en moyenne par an.

Les efforts accomplis et les résultats obtenus dans le domaine du développement humain justifient la remarque judicieuse du PNUD

---

<sup>109</sup> En effet entre 1965 et 1989, le PNB a augmenté de 2,3 par an au Maroc, 2,5 en Algérie et 3,3 en Tunisie - Banque Mo.dilae, Rapport sur le développement dans le monde en 1991

<sup>110</sup> PNUD -Rapport mondial sur le développement humain, 1990.

<sup>111</sup> J.Charmes -" Les politiques de promotion de l'emploi dans les pays du bassin méditerranéen" (BIT, 1992)

selon laquelle "Les pays en développement ont obtenu en trente ans les résultats que les pays industrialisés ont mis près d'un siècle à obtenir"<sup>112</sup>.

Cependant, ces progrès pour significatifs qu'ils soient par rapport à la situation qui prévalait au lendemain de l'indépendance dans les trois pays concernés, ne doivent pas nous cacher l'importance des besoins non satisfaits et du déficit social accumulé durant ces trente dernières années. A l'heure où le Maghreb s'engage dans une quatrième décennie de développement; il importe de donner une idée de ce déficit social; qui constitue une contrainte importante dans les perspectives de développement des années 90.

En 1987, le taux de mortalité infantile reste élevé et celui de l'analphabétisme est encore préoccupant.

Mais c'est dans le domaine de l'emploi que le déficit social est le plus important et le plus préoccupant. En effet, loin de reculer, le chômage s'est accru en moyenne de 70.000 unités par an en Algérie 75.000 au Maroc et 24.000 en Tunisie durant les années 80. Le taux de chômage est aujourd'hui très élevé et en nette progression dans les trois pays. Il est estimé en 1990 à 22 % en Algérie et à environ 16% en Tunisie<sup>113</sup>.

L'importance de ce déficit social, et plus particulièrement du niveau du chômage à la veille des années 90 ne peut être appréciée sans référence au rôle important de l'émigration durant les trente dernières années pour réduire la pression sur le marché de l'emploi.

En effet, l'émigration a constitué durant les années 60 et 70 un débouché important pour la main-d'oeuvre excédentaire du Maghreb. Elle a non seulement soulagé le marché de l'emploi, mais amélioré la balance des paiements des pays maghrébins et contribué dans une certaine mesure à leur développement économique et social.

En Tunisie, l'émigration a concerné quelques 140.000 personnes durant les années 60 et environ 97.000 personnes durant les années 70. De ce fait, elle a absorbé environ 40 % de la main-d'oeuvre additionnelle durant cette période.

En Algérie, les accords passés avec la France permettaient en 1968 l'entrée de 12.000 algériens par an, alors qu'en 1968 ce plafond est

---

<sup>112</sup> PNUD -Rapport sur le développement humain dans la monde 1991.

<sup>113</sup> J. CHARMES BIT (op. cit).

relevé à 35.000 entrées par an, puis ramené à 25.000 pour la période 72-13. Alors que l'économie algérienne aura créé 450.000 emplois de 1963 à 1972, l'émigration vers la France aura absorbé 185.000 travailleurs durant la même période soit près de 40, des créations d'emploi.

Au Maroc, le mouvement migratoire s'est accru à partir de 1965. Il s'est développé progressivement et on estime en 1991 la population marocaine émigrée à quelques 1,6 millions de personnes <sup>114</sup>.

L'effet de l'émigration sur la balance de paiement des pays du Maghreb a été également appréciable. Les transferts d'économies sur salaires des travailleurs maghrébins sur leurs pays d'origine ont, été particulièrement importants. En 1990, ils étaient en Tunisie de l'ordre de 500 millions de dollars US [525 millions de dinard tunisiens]. En 1984, ils étaient en Algérie de 434 millions de dollars US. Au Maroc, où ils représentent la première ressource extérieure de la balance des paiements marocaines, Ils sont de l'ordre de 2,3 milliards de dollars US en 1991 (1).

L'effet de l'émigration sur le marché de l'emploi a été particulièrement, positif et appréciable, au point où l'on peut se demander aujourd'hui quelle aurait été la situation sociale au Maghreb si les travailleurs émigrés étaient restés dans leurs pays d'origine. On peut aussi se demander si la situation économique et politique de ces pays aura été ce qu'elle est !.

Avec l'arrêt officiel de l'émigration, la même question se pose aussi aujourd'hui de savoir quelle serait la situation sociale et politique au Maghreb durant les années 90 avec ce lourd déficit social et les besoins qui ne manqueront pas d'apparaître au cours des années prochaines.

## **II. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU MAGHREB DANS LES ANNEES 90 : BESOINS ET CONTRAINTES**

### **1- Les besoins :**

Selon les projections démographiques, la population des trois pays maghrébins augmentera durant les années 90 de plus de 16 millions

---

<sup>114</sup> F. F.OUALALOU, " Les aides publiques internationales face aux perspectives de l'arrêt de l'émigration vers l'Europe : le cas marocain".E.T, 1992

d'habitants supplémentaires. La population algérienne passerait en effet de 25 à 33 millions à l'horizon 2.000, alors que celle du Maroc passera de 25 à 31,7 millions et celle de la Tunisie de 8 à 10 millions environ.

Nul doute que cet accroissement de la population se traduira par une demande supplémentaire de services sociaux, d'éducation, de santé et d'équipements collectifs. Si l'estimation de la population à naître dans les années 90 comporte des risques d'erreurs, il n'y a pas de doute non plus quant à la demande d'emplois additionnelle, la population concernée étant déjà née avant 1990. Cette demande d'emploi se ressentira du fait que le taux de croissance du groupe d'âge 15-34 ans sera particulièrement élevé et pèsera lourd sur le marché de l'emploi. Voyons de plus près ce que serait cette demande sociale nouvelle en ce qui concerne plus particulièrement la Santé, l'Education et l'Emploi. Compte tenu de la pression démographique, les projections effectuées en ce qui concerne les besoins de santé laissent prévoir que les dépenses publiques en matière de santé devraient croître à un taux supérieur à celui de la croissance du PIB pour couvrir la population concernée. Le nombre de femmes en âge de procréer et qui auront besoin de services sanitaires et de planning familial, de soins prénataux et postnataux doublera durant les 20 prochaines années en Algérie et au Maroc et augmentera de 50 % en Tunisie. Au Maroc, on estime que si l'accès aux soins de santé devrait s'étendre à 80 % de la population en l'an 2000, cela absorberait 10 % du total des dépenses de l'Etat, alors qu'à la fin des années 80, la part de la santé publique ne représentait que 4,9 % du même budget (1).

En Algérie, on estime que la demande de soins de santé augmentera en terme réels de 10 % par an durant les dix prochaines années (1).

En Tunisie, on estime que ces dépenses de santé continueront à représenter la même part du PIB [5 % contre 5,4%, en Algérie et 3,3% au Maroc]. Les ressources consacrées à la santé devraient tripler au cours des 20 prochaines années, alors que la population se multipliera par 1 et demi (1).

Selon les projections effectuées à partir de la variante moyenne de la croissance démographique établie par l'ONU, les dépenses totales de santé publique évolueraient durant la prochaine décennie, de 8,4

actuellement à 9,6% en Algérie, de 8,4 % à 9,1 au Maroc et de 4,2 à 5,4 % en Tunisie<sup>115</sup> .

En ce qui concerne L'EDUCATION, les trois pays du Maghreb devront faire face à l'augmentation du groupe d'enfants d'âge scolaire, et au besoin d'améliorer le taux d'inscription des filles, et des enfants des zones rurales.

Selon un scénario de croissance moyenne, la population d'âge scolaire (6-14 ans) augmentera durant la décennie de 1.218.000 enfants en Algérie, de 1.249.000 au Maroc et de près 300.000 en Tunisie<sup>116</sup>.

D'une façon générale, et selon les différentes hypothèses de projection démographique envisagées, l'éducation susciterait des tensions budgétaires et les effectifs scolaires augmenteront plus vite que la population totale, ce qui fait que la part du budget consacrée à l'éducation dans les pays maghrébins et exprimée en pourcentage du revenu national devrait augmenter en conséquence.

Ces indications données sur les besoins en matière de santé et d'éducation illustrent l'ampleur de la demande sociale durant les années 90 dans deux domaines qui constituent des indicateurs significatifs du niveau de vie de la population et de l'effort consenti en matière d'investissement en capital humain.

La DEMANDE ADDITIONNELLE D'EMPLOI, sera elle aussi particulièrement intense durant la décennie 90, compte tenu de l'évolution du taux d'activité. En effet, selon les projections du BIT, le pourcentage d'actifs dans la population globale passera de 21,7 % en 1980 à 25,1 % en l'an 2000 en Algérie, de 29,3 % à 35,6% au Maroc, et de 29,9 % à 35,8 % en Tunisie. Cela veut dire, et 'pour être plus concret, que la population active augmentera chaque année d'un million de personnes environ dans les trois pays selon les projections de la Banque Mondiale. La pression sur le marché de l'emploi sera alors d'autant plus forte que la très grande majorité de cette population aura transité par le système scolaire.

Dans ses projections, le BIT estime quant à lui "que les pays du Maghreb auraient à créer plus de six millions d'emplois durant les années 1900-2000, soit l'équivalent de la moitié de leur population

---

<sup>115</sup> Source CEFII. La documentation française- Notes et études documentaires n°1876-1989

<sup>116</sup> Prévisions de la Banque Mondiale.

active actuelle»<sup>117</sup>. A partir d'un tel niveau de pression sur le marché de l'emploi, les prévisions sont plutôt pessimistes quant à la capacité de l'économie de chaque pays maghrébin, dans les conditions actuelles, à faire face à une telle demande et à maintenir le chômage à son niveau actuel sinon à le réduire. Plusieurs scénarios ont été envisagés par la Banque Mondiale en vue de situer le niveau du chômage à l'horizon 2000 dans les pays maghrébins en fonction de leur capacité de libéraliser leurs marchés de l'emploi de diminuer l'intensité relative du capital et d'accroître le taux d'absorption de la main-d'œuvre dans les années 90.

Ainsi, dans l'hypothèse où l'absorption de la main-d'œuvre reste à son niveau actuel (0.6), le taux de chômage serait de 25% en Algérie, de 27% au Maroc (zone urbaine) et de 18 % en Tunisie en l'an 2000. Dans l'hypothèse d'une absorption de la main-d'oeuvre en augmentation rapide (0,7 %en 90 et 0,8 en 2000) le taux de chômage serait en l'an 2000 de 22% en Algérie, de 14% en Tunisie et de 23 % au Maroc (zone urbaine). Ainsi et comme le pense la Banque Mondiale « même si l'absorption de la main-d'oeuvre pouvait être améliorée, son effet à moyen et à court terme sur le chômage serait limité »<sup>118</sup>, eu égard à l'importance de la réserve de main-d'oeuvre dans les 3 pays et de l'augmentation du nombre de nouveaux arrivés sur le marché de l'emploi, qui nécessitent la création annuelle de 256.000 emplois en Algérie, de 268.000 emplois au Maroc et de 78.500 emplois en Tunisie durant la période 1990-2000.<sup>119</sup>

Comme on peut le constater dans tous les cas de figure, les prévisions restent pessimistes quant à la capacité des économies maghrébines à répondre à cette demande massive d'emploi dans les années 90.

On comprendra mieux ce pessimisme lorsque l'on examine les contraintes que les pays maghrébins doivent affronter durant la prochaine décennie, et notamment la contrainte budgétaire, les implications de la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel, le poids de la dette extérieure et l'environnement économique international.

---

117 A. DABOUSSI, J. CHARMES et André SEBON : "Population, emploi et migrations dans le bassin méditerranéen" - BIT - 1993. SIMED 92/IF.

118 Source : BANQUE MONDIALE "La croissance démographique au Maghreb", Rep. n° 6903 EMN, 1990, p.12.

119 Source : BIT, Documentation Française "Economies en Développement et défis démographiques", Notes et Etudes documentaires, n° 4878, 1989, p. 37.



## **2- Les contraintes :**

La première contrainte est celle des ressources budgétaires. Comme on le sait, les déficits budgétaires depuis les années 70 ont entraîné des dérapages accumulés bien que ces déficits aient tendance à se réduire depuis. Les contrechocs pétroliers et la détérioration des termes de l'échange ont réduit les recettes budgétaires provenant de la vente du pétrole et du phosphate. La politique de libéralisation du commerce extérieur a en outre réduit les ressources provenant des taxes douanières. D'autre part, la pression fiscale est particulièrement élevée et on estime qu'elle est supérieure à celle observée en moyenne dans les pays en développement. Entre 1981 et 1985, elle serait de 15.8 % du PIB en Algérie, de 21.7 % en Tunisie, et de 14,1 % au Maroc <sup>120</sup>.

La deuxième contrainte est celle résultant de la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel plus particulièrement au Maroc et en Tunisie, et des politiques de libéralisation de l'économie dont les effets sociaux sont durement ressentis par les couches populaires. Ces programmes qui comportent la restructuration des entreprises publiques, la compression de la demande intérieure, la réduction des dépenses publiques et des subventions de l'Etat constituent autant de contraintes réduisant la capacité des pouvoirs publics à répondre à la demande sociale.

La troisième contrainte est celle de la dette extérieure.

Le poids de la dette est particulièrement lourd et constitue de ce fait un sérieux handicap pour la réalisation des objectifs du développement au Maghreb. En Algérie, la dette se chiffre en 1990 à plus de 26 milliards de dollars US en plus de 4 milliards de dollars dus à l'ex-URSS pour l'achat de matériel militaire. Le service de la dette représente les deux tiers environ de la valeur des exportations algériennes. La dette au Maroc s'élève à la même date à 23,5 milliards de dollars et le service de la dette correspond au 1/3 des recettes d'exportations marocaines. La dette tunisienne s'élève quant à elle à 6,9 milliards de dollars US et le service de la dette absorbe environ 1/4 des recettes d'exportations.

Dans des pays qui ont particulièrement besoin d'attirer et d'intensifier le flux financier et l'investissement extérieur pour accélérer leur développement, le service de la dette se traduit

---

<sup>120</sup> Source : Economie en Développement et défis démographiques - Documentation française (op. cit), p. 108-109.

pratiquement par un "un flux négatif de capitaux" aux dépens des besoins sociaux de leurs populations<sup>121</sup>.

A ces contraintes extérieures, s'ajoute celle d'un environnement économique international défavorable, du fait de la détérioration des termes de l'échange, de la dépréciation des prix des produits de base, des perturbations monétaires, et enfin, d'un commerce international marqué par des politiques protectionnistes. Vis-à-vis de l'Europe, qui est le principal partenaire commercial du Maghreb, la balance commerciale est constamment déficitaire. [En 1991, les importations du Maghreb en provenance de l'Europe représentaient plus de 15 milliards de dollars alors que les exportations du Maghreb vers l'Europe ne représentaient que 13,5 milliards dollars]<sup>122</sup>. En outre, l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE a particulièrement affecté les échanges commerciaux agricoles du Maghreb avec la CEE. Les accords dits d'adaptation à l'élargissement, signés en 1987 et 1988 entre le Maghreb et la CEE, ont certes pour objectif de maintenir le courant des échanges entre eux. Mais on ne peut que s'inquiéter du fait qu'aucun engagement de l'Europe vis-à-vis du Maghreb n'a été prévu après 1996, fin de la phase transitoire liée à l'entrée de l'Espagne et du Portugal à la communauté.

En outre, les perspectives de négociations commerciales multilatérales dites de l'Uruguay Round ne se présentent pas sous les meilleurs auspices pour les pays du Maghreb. En effet et bien que l'Uruguay Round ne soit pas encore terminé, on peut signaler que les pays de la CEE se sont engagés, au début du cycle à réduire leurs tarifs douaniers d'une manière substantielle (30 % environ). De telles réductions, inéluctables du reste dans une perspective de libéralisation du commerce international, réduiraient sensiblement les préférences accordées par la CEE aux pays du Maghreb dans le cadre des accords existants.

En outre, avec le démantèlement prévisible de l'accord Multifibres, l'intégration des textiles dans le cadre du GATT dans les dix prochaines années, entraînera l'élimination des quotas existants et rendra la compétition sur le marché communautaire particulièrement rude pour les produits maghrébins face aux produits du Sud-Est asiatique.

---

<sup>121</sup> World Tablee (1992), Banque Mondiale.

<sup>122</sup> Sources CNUCED.

Toutes ces contraintes confirment par conséquent les appréhensions des uns et le doute des autres quant à la capacité des pays maghrébins de relever les défis du développement dans les années 90, de résorber le déficit social accumulé et de répondre aux besoins sociaux d'une population en expansion..

L'un des défis les plus importants est celui de l'emploi, que le Maghreb doit affronter cette fois-ci sans le secours d'une émigration massive et organisée qui permettrait de maintenir le chômage à un niveau acceptable, comme ce fut le cas durant les années 60 et 70. En effet, l'émigration officielle des maghrébins vers l'Europe, s'est arrêtée depuis le milieu des années 70. Elle a été relayée dans une certaine mesure par le regroupement familial et l'émigration clandestine. Aujourd'hui avec la réalisation du marché unique, les gouvernements européens resserrent leur contrôle sur l'immigration et développent la coordination de leurs politiques d'immigration. Un contrôle rigoureux aux frontières est institué et le visa d'entrée pour les citoyens maghrébins est généralisé sur tous les territoires européens. La politisation du dossier de l'immigration dans certains pays européens, l'intérêt accru accordé au phénomène de l'immigration par l'opinion publique et les médias, l'importance qui s'attache désormais à l'identité culturelle au niveau des comportements sociaux et politique, sont autant de barrières à l'immigration des maghrébins en Europe.

Pendant un certain temps, les perspectives d'emploi de la main d'œuvre maghrébine dans les pays arabes (Libye et pays du Golfe) ont pu relancer l'émigration vers ces nouvelles destinations. Mais cette nouvelle perspective s'est relevée limitée. L'expérience a montré en effet que les migrations vers la Libye sont souvent soumises aux aléas de la conjoncture politique. Quant aux marchés de l'emploi des pays du Golf, leurs besoins sont plus facilement satisfaits par la main-d'œuvre asiatique, moins exigeante en matière de salaires et de conditions de travail que la main-d'œuvre maghrébine.

Ainsi les différentes contraintes que nous venons d'évoquer, nous ramène à la problématique de l'emploi qui reste le principal défi du développement au Maghreb dans les années 90 et dont les dimensions à la fois sociale, politique, nationale et internationale appellent des réponses appropriées.

### **III. LES REPNSES POSSIBLES AU DEFI DE L'EMPLOI AU MAGHREB DANS LES ANNEES 90**

Partout le chômage est considéré comme un fléau social qu'il faut combattre par des politiques économiques et sociales appropriées. Les implications politiques du chômage sont également l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics. Le chômage au Maghreb a en plus cette particularité qui le rend encore plus préoccupant. La majorité des demandeurs d'emploi en chômage sont des jeunes de moins de 25 ans. En Algérie, les moins de 25 ans représentaient 80 % du chômage total en 1987. Au Maroc, ils représentaient à la même époque 71,8 % et en Tunisie 58 % de l'ensemble des demandeurs d'emplois. En outre, une partie de ces jeunes chômeurs sont porteurs de diplômes. Au Maroc, on estime que durant la période 1990-2000, 300.000 diplômés des universités et 620.000 diplômés des institutions de formation professionnelle se présenteront sur le marché de l'emploi.

Le 8ème Plan tunisien (1992-1996) estime à 70 % la proportion de jeunes ayant reçu une éducation ou une formation, dans la demande d'emploi additionnelle. Cette proportion était de 55 % dans la période quinquennale précédente.

L'augmentation du chômage des jeunes y compris ceux qui ont été scolarisés et qui ont acquis une formation, est pour eux une source de frustration permanente, de désarroi et d'insécurité. Une telle situation qui se prolonge sape leur confiance en l'avenir. Elle les expose au désespoir et les rend facilement accessibles aux idéologies extrémistes de toutes sortes. C'est d'ailleurs parmi ces jeunes chômeurs et désespérés que se recrutent les adhérents et les limitants des mouvements extrémistes au Maghreb. Le fait que ces jeunes appartiennent généralement à des catégories sociales défavorisées ne fait que renforcer leur sympathie envers tout mouvement politique dont l'objectif est de changer la société, sinon de changer de société. Les années 80 ont vu des émeutes et des manifestations dans les trois pays maghrébins, et ce sont les jeunes qui en constituaient l'élément dominant.

Dès lors, le chômage au Maghreb n'est pas seulement un fléau social. Il constitue un milieu favorable à toutes les tendances politiques extrémistes, et devient de ce fait une source potentielle, d'instabilité

sociale et d'insécurité. Les implications nationales d'une telle situation sont évidentes. Mais non moins évidentes sont également ses implications internationales en ce sens que le chômage ne fait qu'accroître la pression migratoire sur les pays voisins, et plus particulièrement sur les pays européens.

Or, malgré les mesures législatives, réglementaires ou administratives qui ont été prises pour maîtriser le flux migratoire et lutter contre l'émigration clandestine au niveau de l'Europe des douze, celle-ci continue d'être le pôle d'attraction des émigrants potentiels, et ce pour plusieurs raisons :

– Il y a lieu de rappeler tout d'abord que malgré les contrôles sévères, il existe environ deux millions d'immigrants illégaux en Europe en plus des quelques 500.000 personnes auxquelles le statut de réfugié a été refusé par les autorités des pays : d'accueil<sup>123</sup>. En outre, durant l'année 1989, année exceptionnelle, il est vrai, et qui a été marquée par des changements politiques profonds en Europe Centrale et en Europe de l'Est, deux millions de personnes sont entrées en Europe occidentale soit; en qualité de réfugiés, soit comme travailleurs migrants légaux, soit comme membres de travailleurs migrants résidents en Europe (2). Les demandes d'asile en Europe occidentale ont quadruplé en 10 ans passant de 146.000 en 1980, à 538.000 en 1992<sup>124</sup>.

Terre d'asile et d'accueil, aux traditions libérales, l'Europe ne peut en effet se renfermer sur elle-même et renier ses valeurs et ses traditions.

Les niveaux actuellement élevés du chômage dans certains pays européens n'éliminent pas pour autant chez les candidats à l'émigration l'espoir né de l'intégration européenne et de sa capacité de générer de nouveaux emplois et une nouvelle prospérité en Europe. Ce n'est qu'un espoir certes, mais l'espoir constitue un élément puissant et essentiel dans la motivation des émigrants. Ceux qui cherchent à émigrer sont ceux qui ont perdu l'espoir en l'avenir dans leurs propres pays et qui cherchent à le retrouver en allant ailleurs.

Ces différentes incitations au départ sont renforcées par les niveaux

---

<sup>123</sup> F. Oualalou : "Les idées publiques internationales face aux perspectives de l'arrêt de l'émigration vers l'Europe : Le cas marocain" - Eit (xig. MP51 - F. 1992).

<sup>124</sup> W.R. BONNING "International migration to Western Europe : What to do ?". Vienna 1992.

<sup>125</sup> D.A. COLEMAN : "Le Monde est-il en mouvement ? La Migration internationale en 1992". E. CONF. 84.RM. EUR. WP.1-Février 1993.

de vie et les salaires élevés en Europe, l'existence d'un marché noir de l'emploi, qui constituent autant d'éléments favorisant la pression migratoire sur l'Europe. A ces éléments d'attraction, il convient d'ajouter ceux que révèlent les données démographiques de l'Europe occidentale, selon lesquelles le taux des naissances comble à peine celui de la mortalité, alors que le vieillissement important de la population pose avec une acuité particulière le problème du financement des pensions de retraite.

Par contre, la croissance démographique au Maghreb est encore forte et la population est particulièrement jeune.

Tous ces facteurs, qui existent des deux côtés de la Méditerranée et qui alimentent la pression migratoire vers l'Europe ne font que confirmer et accroître les préoccupations et les craintes européennes de voir se développer à partir du Maghreb une immigration politiquement dangereuse et socialement indésirable dans les prochaines années.

Devant une telle perspective, un consensus semble se dégager de plus en plus autour de la nécessité d'une coopération efficace entre les pays d'origine et les pays de destination, et plus précisément entre l'Europe et le Maghreb en vue de réduire la pression migratoire par un développement générateur d'emplois, de revenus et d'espoir en l'avenir.

C'est dans ce sens que l'on peut citer l'avis du Comité économique et social de la CEE en date du 28 novembre 1991, qui pense 'que la priorité devrait être donnée par la CEE aux mesures susceptibles de créer des emplois et de contribuer, à l'avenir, à un développement économique équilibré des pays d'origine!.

Plus récemment, la Conférence interparlementaire sur la sécurité et la coopération en Méditerranée, qui s'est réunie en juin dernier à Malaga {15-20 juin 1992} avait conclu: "Qu'il est de l'intérêt des Etats de la Rive Nord de la Méditerranée, d'aider ceux de la Rive du Sud à mettre en oeuvre des politiques de développement socio-économiques, tenant compte des paramètres démographiques, susceptibles de créer suffisamment d'emplois et de faire accéder les populations concernées à un niveau de vie acceptable.

Enfin, plus récemment encore, la Conférence européenne sur la population qui s'est tenue à Genève du 23 au 26 mars 1993, et, qui était organisée par la Commission économique des Nations Unies pour

l'Europe, le conseil de l'Europe et le F.N.U.A.P , a consacré une partie de ses conclusion aux problèmes des migrations internationales en recommandant aux pays d'origine et aux pays de destination de « s'attacher à diminuer les causes de l'émigration afin de réduire les flux migratoires internationaux massifs et anarchiques ».

Toutes ces recommandations constituent en fait une critique plus ou moins implicite à l'égard des méthodes utilisées jusqu'ici pour réduire le flux migratoire, et aussi à l'égard de la portée et du contenu de la coopération au développement. En effet, jusqu'ici, les problèmes de l'immigration, depuis qu'ils sont devenus socialement et politiquement insupportables , ont été traités unilatéralement au niveau de leurs effets indésirables, à l'intérieur même des pays d'accueil. Ces méthodes s'étant révélées insuffisantes, la tendance est actuellement de s'attaquer aux Causes de l'émigration et de porter les efforts au niveau des pays d'origine. Il y a dans cette tendance, plus qu'une incitation à changer de méthodes, pour maîtriser le flux migratoire, une invitation à changer d'attitude à l'égard du phénomène migratoire pour qu'il soit replacé dans son cadre naturel, ce qui implique une nécessaire coopération basée sur un sentiment de responsabilité commune et de solidarité entre les pays d'origine et les pays de destination.

Quelle pourrait être dans ce cas, la portée et le contenu d'une nouvelle coopération entre les pays d'origine et les pays de destination de l'émigration ?

En 1987, L'OCDE avait déjà sonné l'alarme et indiqué les orientations de cette nouvelle coopération : Dans les prochaines années, les migrations continueront à peser lourd sur les pays développés. Ce sera une pression très intense et qui risque même de s'accroître. Elle sera dans une certaine mesure impossible à juguler. Le problème le plus important et le plus difficile à résoudre est celui de l'action en faveur du développement économique et donc de la progression de l'emploi dans les pays d'origine. La mise en place d'une coopération plus intense, plus productive et plus efficace entre le Nord et le Sud semble la seule issue''<sup>126</sup>.

La réalité d'aujourd'hui et les perspectives de développement du Maghreb dans les années 90 confirment cette façon de voir et invitent

---

<sup>126</sup> OCDE : L'avenir des migrations. Paris 1987.

à reconsidérer et à réadapter la coopération entre le Maghreb et l'Europe en fonction des défis du présent et des dangers de l'avenir. Il faut reconnaître en effet que la coopération Euro-Maghreb a été jusqu'ici non seulement insuffisante dans son volume, mais limitée dans sa portée et dans son contenu par des considérations essentiellement commerciales. Certes la vocation économique et commerciale de la CEE a prédominé jusqu'à tout récemment, et considérée sous cet angle, la coopération euro-maghrébine est restée nécessairement limitée par le fait que le Maghreb ne représente qu'une part très modeste dans le volume des échanges extérieurs de la communauté européenne. De ce fait, sa coopération future avec le Maghreb gagnerait à se placer désormais dans le cadre d'un projet politique, soutenue par une volonté de co-développement.

A partir d'une telle vision, nouvelle, soutenue par une conscience des intérêts communs à la fois économiques et politiques,- une telle coopération devrait être conçue et formulée de façon à provoquer le choc psychologique nécessaire au niveau des opinions publiques et des opérateurs économiques.

Elle devrait restaurer la confiance et l'espoir parmi les jeunes générations. Sa mise en oeuvre devrait influencer le cours des événements dans un sens favorable à la construction d'un avenir commun entre les populations des deux rives de la Méditerranée. Dans cet ordre d'idées, on a souvent parlé d'un « Plan Marshall européen pour le développement du Maghreb ». 1 L'appellation n'est peut être pas appropriée, mais l'idée est certainement à creuser. Elle contient en effet les orientations essentielles de ce que pourrait être une nouvelle coopération entre l'Europe et le Maghreb ayant pour objectif un développement global, équilibré et accéléré des pays concernés au service d'une communauté d'intérêts économiques et politiques.

Une fois que le principe en sera retenu, le contenu d'une telle coopération pourrait être précisé d'un commun accord entre les experts des pays concernés. Sans vouloir trop s'aventurer dans les détails, on peut d'ores et déjà rappeler à partir de l'analyse précédente concernant les besoins futurs et les contraintes du développement au Maghreb, quatre domaines d'intervention qui requièrent une attention particulière :

– Le premier est celui de l'institution d'une zone de libre-échange entre l'Europe des douze et les pays du Maghreb. Les pourparlers ont



déjà commencé à ce sujet et il faut espérer qu'ils aboutissent rapidement.

– Le deuxième est celui de l'encouragement à l'investissement dans des projets économiques de partenariat, générateurs d'emplois nouveaux. Les pays maghrébins ont déjà pris des mesures législatives particulièrement incitatives pour les investissements extérieurs; et qui gagneraient à être complétées par des mesures correspondantes au niveau des pays européens et de la CEE. Il y a lieu de rappeler à ce sujet que de telles mesures ont déjà été préconisées par la récente déclaration de Lisbonne du Conseil Européen (1992) dans laquelle on peut lire notamment : "Le Conseil de l'Europe ...considère qu'un véritable partenariat euro-maghrébin devrait favoriser la poursuite des réformes économiques, l'augmentation substantielle des investissements privés et plus particulièrement des « Joint-venture » d'entreprises maghrébines et européennes , en vue de promouvoir les activités créatrices d'emplois ».

L'encouragements des investissements privés extérieurs au Maghreb aurait pour objectif la réalisation progressive d'une nouvelle division régionale du travail et une plus grande complémentarité économique entre l'Europe et le Maghreb.

– Le troisième est celui des dettes extérieures du Maghreb, dont le poids constitue un sérieux handicap pour le développement économique et la satisfaction des besoins essentiels des populations. Le recyclage de la dette, qui semble avoir été déjà envisagé par certains pays européens, pourrait constituer une solution appropriée dans la mesure où il peut s'insérer dans des projets intégrés de protection de l'environnement et de promotion de l'emploi.

– Le quatrième est celui du renforcement des politiques active l'emploi et du soutien aux programmes d'emploi des jeunes : que les pays maghrébins ont déjà lancé et qui ont donné des résultats satisfaisants : on peut en citer par exemple les programmes de promotion des activités artisanales, et de la petite entreprise, la formation des agents de maîtrise et des gestionnaires l'amélioration de la productivité, les programmes de soutien aux revenus et de lutte contre la pauvreté, les chantiers à haute intensité de main-d'oeuvre.

---

(1) Gérard Lyon Caen. L'évolution du Droit du Travail en Anglais) 1994.

Tous ces programmes gagneraient à être développés avec le soutien du BIT, qui a dans ces domaines une longue et riche expérience.

Quoi qu'il en soit, la mise en oeuvre d'un programme européen pour le développement du Maghreb gagnerait à être global et intégré. En effet, la pression migratoire n'est pas seulement le résultat du chômage. Les conditions de vie, les niveaux de vie ont, aussi leur part dans la formation de la tentation de l'émigration. C'est la raison pour laquelle le développement gagnerait à être soutenu dans ses dimensions à la fois économique et sociale.

En outre, il y a lieu de rappeler que les défis des développements ont provoqués par une demande sociale élevée due à la pression démographique. Dans ces conditions, les plans de développement risquent de ne pas se réaliser sans une politique de population soutenue au Maghreb.

Enfin, il faut souligner que le but ultime du développement est d'entretenir l'espoir chez les jeunes générations. Un programme de coopération pour le développement du Maghreb devrait par conséquent contribuer à rétablir la confiance chez les jeunes, leur ouvrir des perspectives d'un avenir meilleur dans leurs propres pays et à leur donner des raisons de croire et d'espérer.

En conclusion, les perspectives de développement au Maghreb, dans les années 90 justifient les préoccupations qui sont exprimées de part et d'autre de la Méditerranée. Le déficit social accumulé au cours des trente dernières années risque de s'aggraver compte tenu à la fois de la pression démographique et des contraintes intérieures et extérieures. Le chômage dont le niveau est inquiétant, risque de s'aggraver et d'attendre dans les années 90 des proportions alarmantes.

Ce sont les jeunes qui en sont et en seront les principales victimes. De ce fait, l'aggravation du déficit social et l'accroissement du chômage parmi les jeunes ne manqueront pas d'entretenir et d'accroître leur propension à émigrer et c'est vers l'Europe que s'exercera désormais la pression migratoire.

En outre, une détérioration de la situation sociale au Maghreb ne manquera pas d'attiser le mécontentement et la tension sociale sources d'instabilité dans les pays concernés, et l'insécurité dans l'ensemble de la Région.

En effet une telle situation constitue un terrain propice aux mouvements idéologiques qui ne manquent pas de s'y référer pour condamner à la fois le modèle de développement, et le modèle de société auquel il conduit. C'est dans ce climat que les pays maghrébins auront à affronter dans les années 90 non seulement les défis du développement, mais aussi ceux de la libéralisation économique et de la Démocratie. S'ils réussissent à relever les défis du développement, ils pourront alors réussir à accréditer le modèle économique libéral assurer leur transition démocratique dans la stabilité et contribuer d'une façon significative au renforcement de la coopération et de la sécurité collective dans le bassin méditerranéen.

**Mohamed ENNACEUR**